



ASSOCIATION DES **M**EMBRES
DE L'**O**RDR DES **P**ALMES **A**CADEMIQUES
SECTION DE HAUTE-SAONE
27 grande rue 70000 Mailley et Chazelot

La Lettre n°48 Avril 2022

INVITATION au 8ème JEUDI DE L'AMOPA

Lundi 16 mai 2022 à 9h30

Visite du Centre de tri et de l'usine d'incinération de Noidans le Ferroux

Le succès des "Jeudis de l'Amopa" ne se dément pas de sortie en sortie, de jeudi en jeudi.

Pour innover un peu, nous vous convions un LUNDI, à Noidans le Ferroux à 9h30 où nous serons accueillis par le SYTEVOM pour une visite qui s'annonce très intéressante. Le centre n'est ouvert au public que certaines demi-journées, et pas le jeudi.

A midi, nous pourrions poursuivre nos échanges autour d'une table locale à l'Auberge de la Romaine à Maizières (pensez à le notifier lors de votre inscription).

Pour cette sortie le nombre de places est limité.



Le Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des Ordures Ménagères (SYTEVOM) a été créé par arrêté préfectoral en août 1993.

Le Sytevom réalise, pour le compte de ses adhérents, le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables. Il organise en liaison avec ses adhérents les modalités de tri et de valorisation des déchets.

Il procède aux études et réalise les travaux nécessaires à la mise en place des installations (déchetteries, centre de valorisation...).

Des syndicats intercommunaux, des communautés de communes et des communes adhèrent au Sytevom. Parmi les communes concernées, la plupart appartiennent au département de la Haute-Saône et du Doubs.

Modalités pratiques

- Inscription (rapide) auprès de **Christian DAUTRICHE** 0384782238 ou 0781259287 lesdautriche@yahoo.fr. Le nombre de places est limité.
- Entrée gratuite / Visite de 9h30 à 12h00 / Bonnes chaussures / On se retrouve sur le site à Noidans un peu avant 9h30.
- Possibilité de poursuivre les échanges pendant le repas de midi au restaurant "La Romaine" à Maizières (environ 12km). Bien préciser votre réservation à l'inscription.

Contraintes sanitaires en vigueur. Un document précisant l'accès au site et les consignes de sécurité à respecter vous sera envoyé dès votre inscription.

Le président AMOPA 70 : Christian DAUTRICHE